



FAVORISER LE RETOUR A L'EMPLOI : LES NEW DEALS

EN complément des dispositifs du *Workfare*, qui a pour but initial d'inviter toute la population active sans emploi et les inactifs à rejoindre la population active occupée, le gouvernement blairiste a décidé de s'attaquer au chômage de longue durée, poche par poche, à l'aide de remèdes très ciblés en fonction des différents types de populations concernées.

Les *News Deals*, créés dans ce but, sont donc le dispositif star de Tony Blair pour aider les chômeurs à retrouver un emploi. Ils interviennent après la fin des indemnités chômage, c'est-à-dire après 6 mois, moment à partir duquel le chômeur touche l'*Income-based JSA* (équivalent britannique du RMI). Les *News Deals* sont donc une seconde chance donnée aux chômeurs « longue durée », après 6 mois de recherche infructueuse, mais également après une longue période d'inactivité ou d'abandon de recherche d'emploi. Ainsi, contrairement aux idées reçues en France, le chômeur en fin de droits n'est pas laissé pour compte au Royaume-Uni, il est au contraire étroitement pris en charge jusqu'à ce qu'il trouve un emploi.

A chaque chômeur ses maux, à chacun ses remèdes

Cette devise est à l'origine du principe de *targeting*. Le *targeting*, c'est s'intéresser à chaque poche de chômeurs en fin de droits et l'aider et le pousser à retrouver un emploi en fonction des besoins liés à sa « catégorie de population ». Ainsi, en plus de l'aide personnalisée qui vaut pour chaque chômeur, le chômeur de longue durée bénéficie de possibilités ciblées qui correspondent à son âge ou à son statut.

Il existe donc différents types de *New Deals* selon les différents types de populations au chômage : *New Deal* pour les 18-25, *New Deal* pour les plus de 50 ans, mais aussi pour les handicapés, les parents seuls, les musiciens, etc. La caractéristique commune de ces *New Deals* est l'établissement d'un plan d'action individuel pour une durée indéterminée avec le conseiller personnel et l'évaluation des options disponibles : emploi aidé, formation, travail associatif, etc. Le *New Deal* dure jusqu'à l'obtention d'un emploi.

Mais ces aides ne se justifient que parce que le contrôle est possible, voire la punition pour les cas extrêmes (dans le cas où le chômeur ne remplirait pas ses *duties* ou devoirs). Ainsi si le chômeur ne se présente pas tous les 15 jours ou ne réussit pas à prouver ses démarches de recherche, il risque de se voir interrompre, voire supprimer en cas de récurrence, ses allocations chômage. Il existe de même la pratique du *suitable job* ou « emploi convenable » qui est une autre méthode incitative qui pousse le chômeur à se fixer lui-même les contours du poste qu'il pourrait/devoir accepter et les délais pour l'accepter. Enfin, 54% des dossiers traités par les *Decision*

Makers débouchent sur des sanctions effectives.¹ La carotte et le bâton, voilà ce qui permet d'obtenir des résultats en termes de retour à l'emploi.

La politique de « *targeting* » ou ciblage du *New Deal* a ainsi permis aux populations actives sans-emploi les plus touchées de se voir offrir des méthodes de recherche d'emploi correspondant à leurs besoins et donc bien plus efficaces. Les résultats sont probants : depuis 1997, près de 2 millions de chômeurs de longue durée ont retrouvé un emploi.

Les performances des *New Deals* (1998-2005)

Principaux <i>New Deals</i>	Nombre de personnes ayant retrouvé un emploi sur la période 1998-2005
New Deal 18-24	526 310
New Deal 25+	747 440
New Deal Parents Isolés	332 030
New Deal 50+	137 290
New Deal Personnes Handicapées	61 610
New Deal Conjointes – dont le mari ou l'épouse est au chômage	1 860
TOTAL	1 806 540

Source: *Secretary of State for Work and Pensions* (DWP) dans son adresse au Parlement le 12/09/05 (publications de la *House of Commons*) : <http://www.publications.parliament.uk>

Une structure des services pour l'emploi simplifiée : « One », symbole de l'efficacité à l'anglaise

Mais lutter contre les poches les plus « dures » de sans-emploi ne suffit pas. Il faut également repenser l'organisation de l'aide au retour à l'emploi, pour la rendre plus efficace. La politique de *targeting* s'est donc en parallèle accompagnée d'une réforme des structures d'accompagnement de retour à l'emploi. Le Royaume-Uni, fidèle à son pragmatisme, les a fusionnées, simplifiées, rationalisées et personnalisées. En 2002, dans le cadre du programme *One*, les services de l'emploi sont passés à un mode de fonctionnement centralisé : les *Jobcentres* (service de placement) et les *Benefits Agencies* (services de paiement) ont fusionné en guichets uniques : les *Jobcentres Plus*. Les agences *Jobcentre Plus* permettent ainsi au demandeur d'emploi d'effectuer toutes les démarches administratives en une seule fois, c'est le fameux *one stop service*.

Cette simplification s'est également accompagnée d'une profonde réforme des modes de fonctionnement, en mettant au centre des préoccupations les performances des conseillers, en permanence évalués par les citoyens-clients et jugés sur leurs résultats (c'est-à-dire sur leur capacité à trouver des emplois à leurs clients). Un bonus est également attribué à chaque conseiller en fonction de ses points marqués, c'est-à-dire en fonction du nombre et du type de placements effectués – par exemple 1 point gagné lorsque le conseiller trouve un emploi à un « client » encore salarié et 12 points si le conseiller trouve un emploi à un « client » *disable* (handicapé). C'est le système

¹ En 2005 : sur les 116 000 cas de controverse, 37 000 ruptures totales de versement, 25 000 suspensions temporaires. Source : *Department for Work and Pensions*

dit du *box marking*². Une motivation supplémentaire pour aider au retour à l'emploi, qui semble encore impensable en France. Certes, certaines ANPE commencent à marcher à l'intéressement et reçoivent des primes en fonction des placements annuels effectués. Mais les conseillers des ANPE ne sont pas eux-mêmes personnellement rémunérés à la performance : « *Nous devons atteindre un certain nombre de placements, par catégorie : nous devons faire baisser notre stock de jeunes, de femmes, de seniors, de chômeurs de longue durée. Certaines primes sont attribuées si l'objectif est atteint. Mais c'est au niveau de l'agence que les quotas et les primes s'appliquent – cela mettrait trop de pression sur mes conseillers* », Directrice d'agence, ANPE région parisienne.

Pourtant, au final, les résultats de ces politiques pro emploi se répercutent dans la société toute entière et permettent une redistribution sociale optimale, puisqu'en plus du plein-emploi, ces politiques ont même permis de réduire les inégalités entre plus pauvres et plus riches au Royaume-Uni.

En France, le système le plus éclaté d'Europe, et des axes d'amélioration encore trop timides

On disperse les chômeurs dans un système tripartite (Assedic, Unedic, ANPE) – voire quadripartite ou « pentapartite » avec les nouvelles-nées Maison de l'Emploi ou Missions locales pour l'insertion. A chacune sa fonction, ses objectifs, sa localisation géographique et son mode de gouvernance. Dans ces conditions, il paraît évident que la France ne peut mener une politique de l'emploi cohérente et efficace.

Structures d'aide de retour à l'emploi au Royaume-Uni et en France

	Royaume-Uni	France
Nombre d'agences pour le retour à l'emploi	649 agences Jobcentre Plus	797 agences ANPE + 190 « points relais »
Effectif total (Jobcentre Plus/ ANPE)	75 000	22 457

Sources : Jobcentre Plus Business Plan, 2005-2006 et Rapport Le Ridant présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 2006

Les derniers gouvernements ont pourtant tenté d'améliorer (et de simplifier) le système. Mais les résultats sont faibles.

- Le Plan de cohésion sociale mis en place par Jean-Louis Borloo en 2005 a montré une volonté de simplifier et de personnaliser les services de l'emploi :

- mise en place du « dossier unique »
- mise en place des Maisons de l'emploi³
- mise en place d'un accompagnement personnalisé des chômeurs. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2006 est appliqué le SMP (Suivi Mensuel Personnalisé), qui remplace le PAP dans le cadre du PARE (ligne financière de l'Assedic). Désormais le demandeur d'emploi a rendez-vous avec le même conseiller référent une fois par mois pour faire le point sur sa recherche d'emploi.

² Pour en savoir plus : voir encadré sur « *Le box marking des Jobcentres plus* », p.14

³ Pour en savoir plus : voir encadré « *Les Maisons de l'Emploi* », p.15

- Des propositions pour une fusion de l'organisation tripartite en un guichet unique ont été faites.⁴ Le 5 mai 2006, une convention tripartite a été signée entre l'Etat, l'Unédic et l'ANPE, qui vise à mettre en place un système informatique commun entre les 3 structures. Mais il s'agit davantage d'un axe de renforcement de leur coopération que d'une fusion telle qu'elle a été opérée au Royaume-Uni.

- Le privé commence à investir le marché de la recherche d'emploi. Ainsi par exemple, via un partenariat avec l'ANPE et l'Unedic, Ingeus, une société australienne, est présente depuis un an à Lille et à Rouen et depuis peu dans les Hauts-de-Seine à Asnières, Nanterre et Antony, avec pour mission de trouver des emplois en priorité aux RMistes⁵.

Malgré les améliorations certaines apportées par le plan Borloo, le gouvernement français n'arrive pas à vraiment simplifier. Il préfère rajouter encore des structures d'accompagnement du chômeur (comme les récentes Maisons de l'Emploi) afin de « fédérer l'action des partenaires publics et privés »⁶, et échafauder des systèmes de coordination qui ne rendent pas moins opaque le parcours de recherche du chômeur. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué. Les quelques progrès français s'inspirent certes directement des méthodes britanniques mais le gouvernement ne semble pas vouloir aller au bout des initiatives et, au final, en complique les effets et n'accélère pas la recherche d'emploi.

Le succès du *New Deal* et du programme *One* : des leçons à tirer pour la France

Non seulement la politique du *New Deal* a réussi à remettre presque 2M d'actifs sur la marché du travail, mais en outre elle coûte à l'Etat britannique seulement un tiers des dépenses consacrées à l'emploi en France ! A titre de comparaison, le Royaume-Uni a dépensé £ 754M (€ 1 081M) pour les *New Deals* de l'exercice 2004-2005 (coût cumulé dépenses administratives + dépenses par programme), quand la France prévoit de dépenser € 2 881M pour son programme « Accès et retour à l'emploi » (Projet de Loi de Finances 2006). C'est presque trois fois plus.

Certes le chômage est actuellement à la baisse en France, certes il y a des progrès. Mais le problème reste entier : la France continue à privilégier un traitement social du chômage là où le Royaume-Uni privilégie un traitement économique. Le dispositif des *New Deals* a permis au Royaume-Uni d'atteindre la sacro-sainte situation de plein-emploi, voire aujourd'hui de pénurie de main d'œuvre. Il peut se résumer comme suit :

- un programme unique et pérenne (appliqué depuis 1998)
- un programme accessible à tous sans distinction sociale
- un programme obligatoire pour tous

⁴ Dominique de Villepin dans une conférence de presse du 27 juillet 2005 et Nicolas Sarkozy dans son discours à Douai le 27 mars 2006

⁵ Dans le cadre du dispositif « Energie Emploi 92 », Ingeus est missionné pour prendre contact et placer les 14 000 personnes touchant le RMI depuis plus de 2 ans dans les Hauts-de-Seine. 6 000 d'entre elles sont considérées comme prioritaires. Le dispositif court sur 4 ans et coûtera € 5M par an à la collectivité. L'appel d'offre a été remporté par Ingeus en décembre 2005

⁶ Loi de Cohésion Borloo, janvier 2005

- un programme qui offre différents choix de réinsertion professionnelle tout en appliquant un accompagnement très régulier du chômeur (tous les 15 jours)
- un programme qui doit également son succès au fait que la situation du chômeur au Royaume-Uni n'est pas une situation confortable, en raison des faibles allocations.